

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan, il est résolu,—Que cette Chambre se formera en comité, dans sa prochaine séance, pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan, il est résolu,—Que cette Chambre se formera en comité, dans sa prochaine séance, pour examiner les voies et moyens d'obtenir les subsides à accorder à Sa Majesté.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre.*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Relevé des recettes de quayage et relevé des droits de mouillage pour l'année terminée le 31 mars 1962, conformément à l'article 14 de la Loi sur les ports et jetées de l'État, chapitre 135, S.R.C., 1952. (Version anglaise).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1962, conformément à l'article 6 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, chapitre 66, S.R.C., 1952. (Version anglaise).

---

A dix heures dix-huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(2) du Règlement.